

L'immense succès de la journée interprofessionnelle du 19 mars a permis une fois de plus à des milliers de salariés du secteur sanitaire et social et en particulier de la CCNT 66 d'exprimer leur refus des projets patronaux de casse des conventions collectives et des politiques de régression sociale du gouvernement Sarkozy.

CC 66 : Lundi 30 mars Toujours mobilisés !

Lundi 30 mars a lieu une nouvelle réunion de la commission nationale paritaire dans la CCNT 66. Une période nouvelle s'ouvre avec l'entrée en négociation des organisations patronales et syndicales autour d'un projet de filières, de classifications et rémunérations.

Retrait du projet patronal !

La Fédération Sud Santé Sociaux réaffirme son mot d'ordre de retrait du projet patronal. Il ne suffit pas que les syndicats employeurs retirent une partie de leur texte (Dispositions générales), pour considérer que le cadre qu'ils ont fixé comme l'essentiel de leur projet sur les classifications et les rémunérations n'est plus sur la table des négociations.

Il est donc impératif d'exiger des patrons le retrait de l'intégralité de leur projet et une sortie du cadre de négociation qu'ils ont fixé, afin que l'on ouvre de véritables négociations sur les salaires, l'amélioration des conditions de travail, l'emploi et les métiers...

Non aux filières !

Depuis le premier projet en 2005, le principe des filières fait partie du socle du projet patronal, d'où l'inquiétude Sud puisque les négociations démarrent sur ce point. Les filières annoncent la fin des annexes, c'est aussi une façon de restrucuter la convention collective sur la base de nouvelles classifications par groupes de métiers.

La logique "libérale" des filières, c'est aussi la possibilité offerte aux patrons d'organiser un découpage des activités des établissements en groupes "fonctionnels" quantifiables et chiffrables que l'on pourra mutualiser dans le meilleur des cas, mais aussi externaliser. C'est la "vente" à la découpe, la marchandisation de l'ensemble des activités médico sociales...

C'est cette logique qu'il faut refuser, le secteur sanitaire et social n'est pas à vendre...

On peut gagner !

A l'image de ce qui se joue aujourd'hui dans le pays et grâce à la mobilisation massive de tous les salariés des établissements de la CC 66, il est possible de faire reculer les employeurs.

Les salariés attendent une réponse claire des organisations syndicales qui siègent à la commission paritaire. La mobilisation d'une ampleur sans précédent pour notre secteur comme la création et la coordination récente de collectifs syndiqués non syndiqués, montre la détermination des salariés à agir dans l'unité et sans compromis avec le projet des patrons.

La fédération Sud Santé Sociaux appelle les salariés de la CC 66 à maintenir et à accentuer la mobilisation pour imposer : **une véritable revalorisation salariale, des conditions de travail décentes, des emplois à la hauteur des besoins médico sociaux, la défense des métiers et des qualifications, à refuser la marchandisation du secteur sanitaire, médico social et social.**

Lundi 30 mars, tous dans l'action !

Lundi prochain, nouvelle journée de CNP, la fédération Sud Santé Sociaux appelle tous les salariés de la CC 66 à poursuivre et à amplifier la mobilisation au niveau des départements, et en étant présent devant la paritaire, lieu toujours inconnu.

LUNDI 30 MARS
Tous ensemble dans
l'action !
Tous en Grève
Pour la défense et l'amélioration
de la CCNT 66



Solidaires
Union syndicale

Sud Santé Sociaux
"Solidaires - Unitaires - Démocratiques"
70 rue Philippe de Girard 75018 Paris
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet : www.sud-sante.org